

Le Congrès en temps réel :



www.pompiers.fr

www.facebook.com/
pompiers.france@Pompiersfr
#CNSPF

LE MOT DU JOUR

par le Colonel Patrick Heyraud,
secrétaire général de la FNSPF

Solidarité

Dans le temps fédéral, ce samedi matin est incontestablement LE moment de l'année. Pour être sincère, cette matinée est aux élus de la fédération ce qu'est une finale pour des sportifs ou un examen pour des étudiants ! Ce moment, c'est notre assemblée générale. Vérifier la conformité de nos actions avec les buts de l'association et valider tous ensemble les grandes lignes de nos chantiers pour les douze mois à venir représente un moment symbolique et un enjeu collectif. Ce qui en revanche n'a rien du symbole sur l'année écoulée est notre nombre d'adhérents : nous sommes 266 000. C'est 6 000 de plus en deux ans. Une belle récompense pour tous les élus de notre réseau qui œuvrent à la vivacité de la Fédération ! Elle démontre son aptitude à rassembler la communauté des sapeurs-pompiers pour mobiliser, expertiser et agir pour la solidarité. Trois domaines qui, combinés à notre nombre, forment un défi : celui de la multiplication des demandes et des projets. J'y vois une perspective d'année fédérale énergique et un signe de bonne santé !



Première visite hier du ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, au congrès national : après être intervenu au carrefour Organisation territoriale, le ministre a visité l'exposition, marquant un arrêt désormais rituel sur le stand de la Fédération nationale, de l'Œuvre des Pupilles et de la Mutuelle nationale.

Échange d'allocutions entre le ministre de l'Intérieur et le président de la FNSPF
Pour des dossiers en vitesse de croisière

L'an dernier, à Chambéry, la FNSPF tirait la sonnette d'alarme face aux menaces pesant sur le modèle français de sécurité civile. Entre-temps, l'annonce de la réforme de l'organisation territoriale est venue s'ajouter aux sujets d'inquiétude. Quelle place pour les sapeurs-pompiers dans cette nouvelle architecture ? « Il n'y a pas de risque de voir le département remis en cause comme échelon d'organisation », a indiqué le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, au forum d'actualité qui s'est tenu hier. À cette occasion, il a donné des premiers éléments de réponse aux nombreux sujets sur lesquels il est attendu ce matin. Il intervient en effet à nouveau, dans un échange d'allocutions avec le président Faure, à l'issue de l'Assemblée générale de la FNSPF qui se tient à 8 h 30.

Parmi les dossiers clés, l'Engagement pour le Volontariat. Un an après, où en est-on de la mise en œuvre de ce plan d'action visant à endiguer la baisse de l'effectif de sapeurs-pompiers volontaires ? Qu'en est-il de l'accès prioritaire des SPV au logement social ? Comment veiller à l'exclusion des sapeurs-pompiers volontaires de la directive européenne sur le temps de travail ?

Des sujets brûlants

Sur ce point, hier, le ministre de l'Intérieur s'est montré confiant : « Jean-Paul Juncker, président de la Commission européenne, ayant été sapeur-pompier volontaire, vous avez des chances d'être entendus ». Autre sujet brûlant, celui de la coopération entre les services publics en charge

des secours d'urgence aux personnes, également évoqué au forum d'actualité. Qu'il s'agisse de l'application du référentiel SAP ou du secours en montagne, Bernard Cazeneuve a souligné les « incohérences des chevauchements ». Il a en outre réclamé que tous les ministères participent « à l'effort de mutualisation de la flotte d'hélicoptères ».

Il a annoncé enfin qu'il apporterait ce matin « des précisions sur chacun de ces engagements ». Parmi les autres dossiers en cours figure également la modernisation statutaire des professionnels (clause de revoyure, SSSM, réforme de l'encadrement supérieur de direction). Pour son premier congrès, le ministre de l'Intérieur intervient à deux reprises. L'écoute des sapeurs-pompiers en sera d'autant plus attentive. ■

FNSPF



Réseaux sociaux : un congrès connecté !



Twitter, Facebook, Dailymotion et Vine pour la vidéo : retrouvez toutes les infos du congrès en temps réel ! Que vous soyez sur place ou à distance, vous pouvez suivre toute l'actualité (reportages photos et vidéos, programme officiel, nouveautés techniques, temps forts...). Les pages les plus suivies pendant le congrès sont celles de la FNSPF, avec 2 600 abonnés pour Facebook et plus de 8 000 vues par jour, et son compte Twitter avec 5 100 abonnés et plus de 10 000 personnes atteintes par jour. Pour une plongée en live à l'intérieur du congrès avec tous ses aspects pratiques, connectez-vous au compte Twitter des organisateurs @CongresSP2014 avec plus de 10 000 vues par jour ou sur la page Facebook qui draine plus de 2 000 abonnés avec une portée de 20 000 vues par jour.

ODP



L'opération « Un pupille - un ballon - un don » est un succès



Le 14 juin dernier, et durant tout l'été, les Unions départementales se sont mobilisées pour lâcher chacune 1 258 ballons représentant 1 258 pupilles actuellement pris en charge par l'ODP. Merci, et surtout bravo, à toutes celles et ceux qui se sont investis dans cette première édition et qui en ont fait un événement d'envergure nationale. Grâce à vous, le grand public a été sensibilisé aux valeurs de notre association et une collecte de fonds originale a vu le jour. Cet après-midi, les sapeurs-pompiers de Vaucluse procéderont à leur lâcher de ballons dans le cadre de la cérémonie de clôture qui se déroulera à partir de 16 heures sur le pont d'Avignon.

MNSPF



Contrat associatif national, Asso 18 : de nouvelles signatures



Souscription de l'UDSP 69 au Contrat national associatif Asso 18.

La vie associative et les activités avec les amicales ou les Unions sont importantes pour les sapeurs-pompiers et leur famille. Pour autant, ces moments de détente et de convivialité ne sont pas exempts de risques d'accidents corporels ou matériels. Il est donc primordial qu'elles veillent à se protéger, et à protéger leurs adhérents des risques éventuels. Pour cela, la MNSPF propose, sous l'égide de la FNSPF, une protection complète et au meilleur coût : le Contrat associatif national, Asso 18, destiné aux Unions régionales et départementales, aux amicales et associations de sapeurs-pompiers. Grâce aux options proposées, la MNSPF couvre les adhérents et les dirigeants dans les activités associatives exercées au sein des amicales et des UD, mais également en service commandé (en complément des garanties statutaires) et hors service commandé. Les Unions 33, 69 et 27 ont choisi d'adhérer au 1^{er} janvier 2015 : leur adhésion a été formalisée par une signature au congrès. Les départements 43 et 03 ont, quant à eux, sélectionné le capital décès toutes causes pour leurs adhérents.

Matériel : transfert des essais à Valabre

Information majeure du carrefour Technique, les essais pour la marque NF Matériels sapeurs-pompiers vont être transférés de la station de Voluceau au Centre d'études et de recherche de l'Entente (Ceren) à Valabre, d'ici à la fin de l'année 2016. Le colonel Claude Picard, directeur du Ceren, a présenté les projets de locaux, actuellement en construction, dans lesquels seront réalisés les essais hydrauliques sur les véhicules et équipements manuels portables.

Le Lt-colonel Michaud et le commandant Thomas ont également présenté les objectifs des groupements techniques régionaux, à travers l'exemple de celui de Rhône-Alpes - Auvergne : constituer un interlocuteur auprès des fournisseurs, identifier des problèmes communs ou encore faire remonter des informations aux instances nationales.

Enfin, le président Éric Faure a appelé l'ensemble des acteurs à agir collectivement face à la baisse de la vente des véhicules d'incendie et de secours : « La Fédération des sapeurs-pompiers de France, la Fédération française des métiers de l'incendie (FFMI) et l'Union des groupements d'achats publics (Ugap) doivent chasser en meute », a-t-il insisté, rappelant le projet de constituer un vrai village France lors du prochain Coq rouge à Hanovre en 2015, afin de faire rayonner le matériel national. ■



SIC : vers des plates-formes communes 15, 17, 18, 112 ?



Alors qu'une note de l'Institut français de sécurité civile (Ifrasec) sur l'évolution des centres de réception des appels d'urgence, *faisant état d'une forte augmentation des appels 112 (+26 % de 1996 à

2012) et de la multiplication des numéros d'urgence, vient d'être publiée, le carrefour Systèmes

d'information et de communication (SIC) a été l'occasion de découvrir une expérience de plate-forme multi-services (police et sapeurs-pompiers) menée par la Préfecture de police de Paris et la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris. Le principe : les appels 112, 17 et 18 font l'objet d'un décroché commun et d'un premier filtrage, avant d'être récupérés par des opérateurs métier (policiers ou sapeurs-pompiers) travaillant en binômes. Ce système, expérimenté pendant 19 jours, a montré son efficacité. Il va donc être déployé progressivement par paliers sur quatre ans. ■

Secours nautique : convention Sdis-Cross

Premier sujet abordé par le colonel Éric Grohin, directeur adjoint du Sdis du Gard, lors du carrefour nautique hier matin : la signature d'une convention entre les Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (Cross) et les Sdis. Remise au goût du jour, cette convention permet notamment aux Sdis d'intervenir en mer au-delà de la bande des trois cents mètres sous l'égide du préfet maritime. Le récent projet de référentiel emploi activités compétences (Reac) pour les interventions à bord d'un navire, a ensuite fait l'objet d'une présentation par le capitaine de frégate Guy Velu, du Bataillon de marins-pompiers de Marseille. L'objectif de ce projet coordonné par la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) est de définir un référentiel et un cadre d'emploi commun pour toutes les inter-

ventions à bord d'un navire en bande côtière. À noter également, le lancement d'un groupe de travail national sur l'intégralité du domaine nautique opérationnel. Celui-ci devra aboutir à un avis officiel de la DGSCGC afin d'orienter les secours et d'harmoniser les actions des Sdis. ■



DRAGON ET PÉLICAN...

Temps fort pour les congressistes et le grand public, outre les expositions de matériel, les animations... À quelques encablures du site du congrès, sur l'aéroport d'Avignon, le public peut pénétrer à l'intérieur d'un Canadair et suivre le ballet aérien de l'hélicoptère EC 145, d'un Canadair et d'un Tracker bombardier d'eau avec largages, dans un scénario de simulation de départ d'un feu de forêt.



Secours d'urgence : forum prometteur

Avec le forum d'actualité portant sur la nouvelle organisation territoriale et le carrefour des SPV, le forum politique portant sur le secours d'urgence aux personnes (SUAP) a été l'un des trois temps forts de ce congrès. En acceptant l'invitation du président de la FNSPF Éric Faure de venir débattre avec les sapeurs-pompiers de France à l'occasion de cet important carrefour, le docteur Patrick Pelloux, président de l'Association des médecins urgentistes de France, et le docteur François Braun, président de Samu-Urgences de France, ont prouvé que le dialogue était désormais renoué entre les « blancs » et les « rouges » après une période de refroidissement. Ce forum politique a donné l'occasion au docteur Hertgen, vice-président de la FNSPF chargé du SUAP et du SSSM, de détailler les principaux axes du référentiel de 2008 portant sur le secours aux personnes et l'aide médicale urgente, d'en évoquer les enjeux et de revenir sur les axes de travail actuels, notamment à la suite de la parution du récent rapport IGAS / IGAS qui a porté un diagnostic de ce référentiel assorti de 45 propositions. Dialogue renoué avec en perspective de nombreux sujets de discussion déjà abordés lors de ce forum : transmission



des bilans au Samu, évacuation des victimes par les VSAV, arbre décisionnel pour les départs réflexes ou encore protocoles de soins d'urgence des infirmiers de sapeurs-pompiers. Un carrefour tout en franchise, à l'instar des critiques portées à l'encontre du dispositif des médecins correspondants Samu : « *Nous avons constaté un dumping financier de la part des médecins correspondants Samu* », a fait remarquer Patrick Pelloux, relayé par le docteur Hertgen, pour qui « *on ne doit pas transformer un engagement citoyen en mercenariat médical* ». ■

LES RÉACTIONS



Patrick Pelloux*

« Il faut maintenant inventer la grande maison des urgences en France. Nous sommes à un tournant majeur à ne pas rater. Le prompt secours est un rôle régalién de l'État ; c'est un service public qui doit être réalisé par le Samu et par les sapeurs-pompiers, mais pas par les ambulanciers privés... » qui souhaitent vendre leurs prestations.

* Président de l'AMUF.



Médecin colonel Patrick Hertgen*

« En intervenant en moyenne en 12 minutes 30 secondes, les sapeurs-pompiers s'imposent comme des acteurs du secours d'urgence rapides et efficaces ! Il faut valoriser cette rapidité en réaffirmant l'autonomie de déclenchement des sapeurs-pompiers. C'est un des acquis du référentiel de 2008, parmi plusieurs autres axes, qui servent de base de discussion dans le cadre du dialogue renoué avec nos interlocuteurs du Samu. »

* Vice-président de la FNSPF chargé du SUAP et du SSSM.



François Braun*

« Le référentiel de 2008 a confirmé le rôle des Samu dans la régulation médicale. En quoi consiste-t-elle ? À préciser quel est le besoin de soins et quelle est la bonne filière de soins. En sachant qu'orienter toutes les personnes vers l'hôpital n'est pas forcément la bonne réponse pour le parcours de soins. Une alternative peut par exemple consister à les orienter vers des maisons médicales pour des gestes qui ne réclament pas le plateau technique de l'hôpital. »

* Président de Samu-Urgences de France.

ENGIN AÉRIEN

Une nacelle « araignée »

Modèle livré cette année aux Sdis de Moselle et de Meurthe-et-Moselle, ce bras élévateur aérien monté sur chenille - aux faux airs d'araignée une fois ses stabilisateurs déployés - est dédié aux interventions en zone d'accès difficile. Léger (moins de 2,5 tonnes), il assure une hauteur de travail de 22,5 mètres et présente la particularité de pouvoir être alimenté soit en diesel, soit en électricité. Un détail intéressant pour travailler dans des locaux intérieurs tels que les gares.



Multitel. Ext. – Iris 5.

VÉHICULE

Un VPI électrique

Exposé par Technamm, le Nissan e-NV200 est un véhicule de première intervention (VPI) tout électrique. D'une autonomie de 150 kilomètres, il est doté d'un réservoir d'eau de 300 litres et d'un kit d'extinction haute pression de 40 l / min à 100 bars. Il sera livré après le congrès au Sdis de Haute-Corse, séduit par l'étroitesse, la compacité et la discrétion du véhicule, afin d'assurer les interventions dans la citadelle de Calvi.



Technamm. Ext. – Iris 10.

SECOURS EN MONTAGNE

Sac médical anti-avalanche

Bagheera sort un sac médical équipé d'airbags latéraux destinés à protéger les secouristes en montagne en cas d'avalanche. Développé par ABS, le dispositif d'airbags est amovible et disponible en deux tailles pour s'adapter à la morphologie de l'utilisateur. Il se fixe sur le sac médical Stream fabriqué en toile ou en bâche, pouvant contenir jusqu'à cinq trousseaux et deux poches internes.



Bagheera. Hall A – n° 13.



EMBARCATION
Canot de sauvetage et d'extinction

Elis 11, nouvelle embarcation polyvalente du Bataillon de marins-pompiers de Marseille, est dédiée au sauvetage en mer, à la recherche de personnes et à l'extinction. Le semi-rigide de 7 m 40 est équipé d'une motopompe indépendante raccordée à un canon (1 300 l / min à 10 bars). À noter également, la présence d'un dispositif brumisateur d'autoprotection destiné à protéger le bateau et les intervenants du rayonnement à proximité des feux.

Stem. Ext. – Genets 1.

Ils nous en parlent..



Pharmacien commandant Anne-Sophie Eynard*

« Ma mission est d'assurer l'organisation logistique en produits de santé et de vérifier la pertinence de nos dotations pour ce type d'événement, à la fois en quantité et en qualité. C'est

l'occasion pour moi, pharmacienne, de tisser des liens privilégiés avec les sapeurs-pompiers du terrain. C'est une belle dynamique, une expérience super motivante et enthousiasmante. Je me régale d'être avec tous les collègues. »

* SPP gérante de la pharmacie départementale, affectée à l'infirmerie du pôle Sécurité.



Adjudant Sophie Flour*

« Être bénévole pour le congrès, c'est la continuité de mon engagement associatif : je suis secrétaire de mon centre et trésorière de l'UDSP 84. Et puis, c'est une chance unique de vivre un congrès fédéral de l'intérieur.

Depuis deux ans, on prépare le budget, la facturation et le suivi des caisses aux différents points de vente du congrès. Aujourd'hui, j'ai une pensée particulière pour mon père, décédé le jour de l'ouverture du congrès d'Amiens, qui a une salle à son nom. »

* Trésorière de UDSP 84 et SPV à Sainte-Cécile-les-Vignes, affectée à la cellule Finances comme trésorière adjointe du COCAV.

JSP : évolution du plan de formation



Comble ! Telle était la salle où se déroulait, avant-hier, le carrefour des JSP. Un carrefour placé sous le signe des réformes : celle de la formation des animateurs, permettant d'obtenir une équivalence BAFA - c'est désormais confirmé -, mais aussi celle des JSP dont le contenu a été dévoilé. Ainsi, cette dernière s'organise en quatre cycles, les départements ayant le choix de les répartir en trois, quatre ou cinq années d'apprentissage. Il y aura donc de la souplesse dans la durée des séquences pédagogiques, qui pourront être enrichies selon des spécificités locales. Un module de promotion de culture de sécurité civile est inclus dans cette nouvelle formation. Les connaissances acquises seront progressivement validées, par



des évaluations formatives, seul le brevet faisant l'objet d'une évaluation certificative. Les mesures de valorisation des JSP ont été rappelées : reconnaissance du brevet en tant que diplôme de niveau V, et l'équivalence SSIAP qu'il accorde. Enfin, les coproductions Sdis-UDSP, pour lesquelles existe depuis l'été dernier une convention cadre, ont été évoquées, à l'instar de celle de l'Allier dont la description a suscité bien des envies dans l'assistance. ■

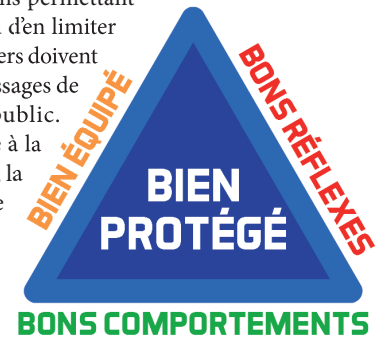
2015 : cap sur Agen

L'an prochain, Agen accueillera le 122^e Congrès de la FNSPF. Un événement qui donnera la part belle à l'identité forte du département du Lot-et-Garonne dans les domaines culturels et gastronomiques, dans laquelle les sapeurs-pompiers se reconnaissent. Dans ce territoire à dominante rurale, le volontariat ressortira comme l'un des fils conducteurs du Congrès. ■



Se protéger : le trio gagnant

Spécialistes du risque et des situations permettant d'éviter la survenue d'un sinistre ou d'en limiter les conséquences, les sapeurs-pompiers doivent se positionner en chef de file dans les messages de prévention à faire passer au grand public. C'est pourquoi, lors d'un atelier consacré à la promotion de la culture de sécurité civile, la Fédération a dévoilé son plan de campagne autour de l'incendie domestique pour 2014-2015. Objectif : faire prendre conscience qu'être bien équipé, en DAAF par exemple, ne fait pas tout. Il faut aussi avoir les bons comportements pour éviter l'incendie, et les bons réflexes en cas de début de feu. C'est le trio gagnant de la protection ! ■



LES POINTS FORTS

8 h 30 – 12 h 30

Assemblée générale de la FNSPF
Échange d'allocutions entre le président de la FNSPF et le ministre de l'Intérieur

16 h – 17 h

Cérémonie de clôture au centre-ville

17 h

Passation du drapeau fédéral au comité d'organisation du Congrès national 2015

À l'heure internationale !

Une première de plus pour ce congrès : Tore Eriksson, président du Comité technique international du feu, association qui regroupe 37 pays représentant 1,3 million de sapeurs-pompiers, est présent cette année avec nous. L'association a été fondée en 1900 par la France et la Russie. Elle est notamment active dans les échanges de bonnes pratiques et de savoir-faire. Accueilli par un « welcome dear Tore » de la part d'Éric Faure, l'officier suédois aura eu quatre jours pour apprécier la sécurité civile et les sapeurs-pompiers « made in France ».



Le quotidien du Congrès est édité par : Les Éditions des sapeurs-pompiers de France - 32, rue Bréguet - 75011 Paris. Tél. : 01 49 23 18 24.
Sapeurs-Pompiers de France : • Directeur de la publication : colonel Éric Florès. • Rédaction : Dominique Verlet, Pauline Catalan, Isabelle Sévère, Patrick Forget, Stéphane Gautier, Coline Léger, Hugues Demeude, Surene Guy de Fontgalland, Eric Leroy-Terquem, Lionnel Maitre. • Maquette : Emmanuel Greget.
• Impression : Orta Imprimerie.

